



**PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR  
DE LA LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES de RUGBY**

**Le Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby s'est réuni :**

**Le samedi 15 septembre 2018  
De 9 h 30 à 12 h 30  
au Siège Administratif de la Ligue AuRA  
situé  
380, Rue des Frères Voisin  
ZAC du Chapotin  
69 970 CHAPONNAY**

**Présents : (31)**

**Membres Elus du Comité Directeur :**

Patrick CELMA, Patrick CARRE, Gérard AMBLARD, Olivier CAPEL, Jacques BELLATON, Lydie BONNET, Paul MURGIER, Robert ROUVEURE, Gérard BERTIN, Claude CAMPAGNE, Jacques FIOL, Jean Claude BRUN, Patrick CRAIGHERO, Christian MARTIN, Agnès GRIGIS, Pierre GRANGE, Philippe NIOGRET, Nadève VEAU, Alice BURTIN, Nicole MESSERLI, Gilles CHAPELLE, Murielle MINOT, Gérard FAGUER, Eric BIARD, Michel LEVENT, Marc LAVIALLE, Viviane BERODIER, Catherine MUNOZ, Jean Pierre CHANEL, Virginie GAY, Eric MERAND,

**Représentants des Comités Départementaux : (10)**

CD 01 : Pierre PAOLI  
CD 03 : André CORRIEZ  
CD 07 : Patrick ALMERAS  
CD 15 : Jean BESSIERE  
CD 26 : Jean-Thomas POLETTI  
CD 38 : Christian NIER  
CD 42 : Patrick BANIZETTE  
CD 43 : Christophe URBAIN TROUVE  
CD 63 : Louis GUIONY  
CD 74 : Thierry TONNELIER

**Invités du Comité Directeur : (8)**

Jérôme GARDON, Marion KELLIN, Pierrick GERBIER, J.P. VAISSIERE (UCRAF), Patrick BEURIOT, David PRAZ, Mr ROUX (AMNYOS), Raphaël GOURJUX

**Excusés ou absents : (8)****Membres Elus du Comité Directeur :**

Julien BONNAIRE, Marc DUVAL, Véronique CROS, Philippe CHAROUSSET, Denis GRILLOT, Gilles CASSAGNE, Xavier GERE, Robert NATALI

**Représentants des Comités Départementaux excusés : (2)**

CD 69 : Daniel DEZE

CD 73 : Denis PEGAZ

**Invités excusés : (5)**

Laurent BOURDUGE, Alain KOCH, Jean Pierre CHORDA, Alain CECCON, Jean Pierre CLERC

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 9 heures 30.

**1. Ouverture du Comité Directeur :**

Le Cinquième Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Rugby est ouvert à 9 h 35, par le Président Patrick CELMA.

Le Président remercie les personnes présentes, de leur participation à ce Comité Directeur.

**2. Hommage aux disparus :**

Hommage à Louis FAJFROWSKI (joueur d'Aurillac), Pierre CAMOU (ancien Président de la FFR) et Jean Pierre FALCONNAT (Elu à la Ligue, ancien Président de la CARAR)

**3. Approbation du Compte-Rendu du dernier Comité Directeur :**

Le Compte-Rendu du Comité Directeur du 26 mai 2018 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

**Informations du Président**

Le Bureau Directeur a validé et coopté 3 nouveaux membres, Chargés de Mission auprès du Comité Directeur : Jean Pierre VAISSIERE (UCRAF), Jean Pierre CHORDA (Représentant des Arbitres), Raphaël GOURJUX (Commission Electorale)

Le Représentant de la Ligue AuRA pour la CNCDF, sera Philippe NIOGRET

**Le Comité Directeur approuve à l'unanimité ces 4 désignations.**

Rencontre avec les Présidents des Comités Départementaux :

P. CELMA souhaite rencontrer tous les Présidents des Comités Départementaux et leurs Bureaux Directeurs, avec la participation de :

Gérard FAGUER, Paul MURGIER, Jérôme GARDON et Alain KOCH.

P. CELMA demande l'organisation de ces réunions, entre octobre et novembre.

Une journée de séminaire sera prévue, avant fin décembre avec tous les présidents de CD.

P. CARRE rappelle également le séminaire FFR rassemblant tous les Présidents de Ligue et tous les Présidents de CD les 25 et 26 septembre à Marcoussis.

Secteur AuRA Sud : Claude CAMPAGNE informe de ce que pour des raisons personnelles et professionnelles, il souhaite quitter son poste de Vice-Président de la Ligue. Il maintient cependant son investissement dans les Commissions dans lesquelles il s'était engagé. Son investissement sera recentré sur les actions de proximité et sur le Présidence du Comité Départemental de la Drôme.

P. CELMA indique que Lydie BONNET étant déjà investie dans le secteur FORMATION, il propose qu'elle prenne la place de Vice-Présidente, responsable de la Formation.

**Cette proposition est votée et adoptée à l'unanimité des Membres présents.**

Christian NIER pose la question du remplacement de Jean-Pierre FALCONNAT. Patrick CARRE souligne qu'il est prématuré de pourvoir à ce remplacement, et que la proposition sera évoquée lors du prochain Comité Directeur, avec validation en Assemblée Générale Ordinaire.

Ce remplacement sera réalisé en application des Statuts de la Ligue AuRA.

Calendrier des réunions : (Voir PIECE JOINTE N° 1)

#### **4. Validation des procédures administratives :**

P. CARRE a transmis à tous les élus, pendant l'été, 25 documents reprenant les procédures administratives mises en place pour la Ligue. L'objectif était la mise en action de tout le personnel administratif dès début juillet, en harmonisant les documents et Procédures dans les 4 maisons de l'Ovalie.

Ces procédures sont déjà en application, mais elles ne sont pas figées, (procédures, formulaires, memento, fiches, ...) et toute remarque sera accueillie et traitée.

Elles ont été initiées avec les 4 Référents Administratifs des 4 Maisons de l'Ovalie. Chaque lundi matin, une réunion de coordination avec ces 4 personnes, permet de procéder aux ajustements nécessaires et au suivi des dossiers administratifs.

**Ces procédures administratives sont validées à l'unanimité des Membres présents.**

#### **5. Organisation et point sur les Officiels de Matches :**

P. BEURIOT (ancien arbitre, Délégué à l'arbitrage de la Ligue) précise la mission Communication et Développement de la section arbitrage. Il s'agit de développer les liens entre les arbitres et les clubs (éducateurs/entraîneurs). Sa première grande mission consiste à visiter tous les Comités Départementaux lors des réunions déjà en place (15 à 20 min) pour présenter le Projet arbitral et répondre aux questions des Elus, puis transmettre les informations aux clubs et développer le projet « l'Arbitre dans le Club ».

Centre de formation des arbitres : objectif : atteindre le chiffre de 500 arbitres (actuellement 450) pour couvrir tous les matchs et limiter les frais de déplacements.

D. PRAZ précise que l'organigramme général a été transmis. Aujourd'hui, environ 90 % des arbitres ont réussi les tests physiques.

Stages :

- 31 avril et 1<sup>er</sup> septembre : 110 Fédéraux à Chaponnay
- 8 septembre : tous les autres arbitres sur 3 Secteurs
- 8 septembre : réunion de tous les RF à Chaponnay

Partenariat avec GROUPAMA pour que tous les arbitres de la Ligue disposent d'une tenue officielle « Ligue ». Les Représentants Fédéraux seront dotés par la FFR d'un blazer et une parka.

La mise en place d'une boîte e-mail (guichet unique) est prévue. L'engagement de répondre dans les 48h est attendu avec ce guichet unique.

Défraiement des arbitres : ils ne seront plus défrayés directement par les clubs. La Ligue prendra en charge ce point relatif aux arbitres. Ce défraiement sera débité du compte Ligue des Clubs, selon des forfaits déjà établis. Le paiement sera effectué tous les 15 du mois suivant.

M. LAVIALLE demande que les féminines U18 soient rajoutées dans le tableau des défraiements arbitres.

E. MERAND demande des précisions sur le contrat GROUPAMA.

## **6. Commission Médicale :**

O. CAPEL : il souhaite que chaque Comité Départemental communique le nom d'un médecin référent pour les réunions de Sécurité. Il ne s'agit pas d'une grosse charge de travail. Les premières réunions ont déjà eu lieu. Ces commissions de sécurité reposent sur les forces vives des CD mais également sur la présence

d'un médecin. Des kinés peuvent assurer ces journées... Mais le problème de couverture de l'ensemble des responsabilités subsiste : (médecin référent obligatoire)

Sur le site de la Ligue et sur le site FFR, liste des médecins faisant partie de cette commission.

O. CAPEL rappelle que sur Ovale 2, il faut bien que les 4 médecins Référents valident les demandes de licences spécifiques (joueurs et arbitres de plus de 40 ans...) Il rappelle également le nom des 4 médecins désignés pour chaque Maison de l'Ovalie.

Commotion cérébrale : Ces derniers mois, elles se révèlent plus nombreuses, mais surtout elles sont très médiatisées. Il faut donc être très vigilant. C'est l'affaire de tous et pas seulement des médecins. Autrefois, on considérait qu'il fallait un K.O. Ce n'est plus le cas. Les enfants et les adolescents sont les plus exposés.

Il faut bien faire sortir le joueur du terrain tout de suite et définitivement (pas de retour pendant le match), puis mettre au repos le joueur pour éviter une surenchère de chocs.

RAPPEL : la responsabilité incombe au Président du Club.

O. CAPEL rappelle les signes indiquant clairement et évoquant une CC. Le Protocole de récupération est visible sur le site FFR. Toutes les informations sont commentées à partir de diapositives (Voir PIECE JOINTE N°2)

E. MERAND : Communication au niveau des clubs ? Communication spécifique éducateurs ?

Ne peut-on pas organiser des tournois Jeunes par gabarit ? Y a-t-il un digest, une boîte à outils ?

O. CAPEL : Tous les clubs ont reçu les documents et se doivent de tenir des réunions internes explicatives aux éducateurs. Ces documents sont visibles sur le site de la FFR et également sur le site de la Ligue AuRA.

J. GARDON : Attention à l'amalgame entre les deux types de rugby amateur et professionnel.

Chaque Président doit rester conscient de ce qu'il est responsable en cas de problème. Il doit bien transmettre les éléments d'informations, faire des réunions de formation. Aujourd'hui ce n'est pas le cas.

E. MERAND : Inquiétude sur la sensibilisation au niveau EDR car pour lui, les informations ne sont pas effectives, et même au niveau des jeunes. Quoi qu'il en soit, cela n'avance pas assez vite.

J. GARDON : La FFR propose des formes de jeux différents (évitement et non plus affrontement). Mise en place de relais avec les CD et les Clubs. Les éducateurs / entraîneurs ont encore du mal à comprendre les modifications à faire. C'est un véritable challenge mais cela ne se fait pas en 2 jours.

V. BERODIER : La FFR ne peut-elle pas faire une affiche de sensibilisation sur ce sujet, comme cela avait été fait lors la campagne d'arbitrage, pour qu'elle soit mise dans chaque Club House ?

O. CAPEL : Les choses avancent, mais nous sommes englués par les médias, et les accidents mis en avant. La prise de conscience est bien là. La machine est lancée mais il faut coordonner tout le monde.

M. LEVENT : en EDR, les terrains augmentent de surface et le nombre de joueurs diminue donc on prépare un jeu d'évitement. Il faut faire une communication, sous forme de BD par exemple.

O. CAPEL : Il faut voir avec le service communication de la Ligue.

E. BIARD : Nous sommes tous du même avis sur les risques encourus. Il n'y a rien à redire sur le travail en cours. En complément, il faut rassurer avant tous les parents et les joueurs avec un petit digest.

J. GARDON : La sécurité des joueurs et des joueuses est la mission n° 1 des Conseillers Techniques en ce début de saison.

P. CRAIGHERO : au niveau EDR, il y a une inquiétude sur le nombre décroissant de joueurs.

Mais avec les nouvelles règles FFR depuis 2 ans, on va de plus en plus aller vers le jeu d'évitement.

R. GOURJUX : Depuis le premier envoi aux clubs par la FFR en juin 2018, plus aucune information n'a été reçue. Il demande que la Commission Médicale renvoie un document très vite à chaque club.

O. CAPEL indique que cela sera fait très rapidement.

A. BURTIN : il vaut mieux être dans une communication positive « on fait comme ça pour éviter ça » Et « s'il arrive ça, il faut faire comme ça ». Un peu de prudence est nécessaire dans le choix des mots pour rassurer les parents qui font encore l'amalgame entre les EDR et le TOP 14.

V. GAY confirme ce point, car les parents font souvent et encore des amalgames intuitifs.

J. BESSIERE : Il rappelle les processus de formation Sécurité : La journée Sécurité dans les CD où des gros moyens sont mis en place avec des médecins, le Référent de club n'est pas toujours fiable car nous savons tous que les informations ne sont pas toujours transmises correctement.

Précision du Corps Arbitral : pour uniformiser sur les Ligues, la FFR avait décidé d'étendre le carton bleu sur la pré-fédérale. Mais le fournisseur est en rupture de carton.... Cela sera réglé d'ici une semaine. Donc il est décidé d'adopter un geste spécifique : l'arbitre fait un signe deux fois sur la tête pour faire sortir le joueur sur suspicion de CC. Les arbitres ont des fiches à remplir avec le Dirigeant de club, quelle que soit la catégorie d'âge. Cette fiche sera envoyée dans les M.O. respectives puis archivées au siège pendant 10 ans. Le carton bleu est totalement fonctionnel, il sera enregistré comme les cartons jaunes sur ovale 2.

A. GRIGIS demande qui vérifie que le joueur peut revenir après suspicion de CC .

O. CAPEL : La responsabilité incombe au Président de club, c'est lui qui valide la réintégration. Le joueur doit présenter un certificat médical en respectant les délais obligatoires.

Pour le carton bleu, il y a la mise en place via ovale 2 d'un suivi (mailing au président, médecin...).

## **7. Restitution des travaux R.H :**

P. NIOGRET :

↳ Elections du Comité Social et Economique :

Premier tour le vendredi 28 septembre. En cas de quorum non atteint : 2<sup>ème</sup> tour vendredi 12 octobre. Effectif de référence : 39 salariés y compris 5 conseillers sportifs. 1 collège administratif (30% homme et 70 % femmes) et 1 collège sportif (100% homme).

↳ Mise en place des fiches de postes :

Remises à chaque salarié d'ici fin septembre : missions principales, responsabilités, degré d'autonomie, technicité. Pas de liste de tâches exhaustives.

↳ Expérimentation d'un système de gestion de l'activité :

Annualisation et modulation du temps de travail suivant la saison sportive (sauf pour les cadres car ils sont au forfait jour). Forme expérimentale sur une année tronquée du 01.09.18 au 30.06.19. Retours d'expérience à fin 12/18, 03/09 et 06/19 pour ajustements. Avenants aux contrats de travail en 07.2019

(Voir PIECE JOINTE N°3)

## **8. Etat de l'avancement des travaux par chaque Vice-Président :**

↳ Organisation et validation des Epreuves Régionales Séniors :

Le Comité Directeur valide à l'unanimité, l'organisation des Epreuves Régionales Séniors.

↳ Organisation et validation des Epreuves Régionales Jeunes :

Le Comité Directeur est en attente des modifications, et des évolutions en cours.

↳ Validation des Règlements Sportifs par Catégories :

P. CRAIGHERO s'indigne de ce que les Officiels de Matches n'aient pas été consultés sur les Règlements lors des réunions car ce sont avant tout eux qui les appliquent sur le terrain.

P. CARRE : rappelle le problème portant sur le Règlement Jeunes, qui a été modifié plusieurs fois au cours des semaines précédentes et qui comporte encore quelques erreurs à rectifier.

Mais, l'élaboration de ce règlement harmonisant les pratiques dans les ex-CT et dans le secteur Sud-Est n'est pas un exercice facile.

Ce Règlement a été envoyé il y a 10 jours à la FFR, pour validation.

P. CELMA propose que les commissions Epreuves et Arbitres se mettent en phase très rapidement. Les règlements sportifs seront validés au prochain Bureau Directeur, après les modifications qui seront apportées par la FFR ou par la Commission des Epreuves.

En attendant il sera fait application uniquement du Règlement Fédéral.

P. BEURIOT indique qu'il a reçu jeudi soir le dernier Règlement pour les Jeunes.

Ce problème de changements multiples à quelques jours des premiers matchs est, comme tous les ans, difficile à gérer.

↳ Académies Fédérales et Académies Régionales, Haut Niveau Jeunes : (Pierre GRANGE)

Académies Fédérales : Responsable PPF : Eric LACHAIZE,

3 sites : Clermont-Ferrand, Lyon et Grenoble.

Ces 3 académies représentent 75 jeunes garçons et filles. (Académies mixtes)  
Académies Régionales : Cadre Technique Haut Niveau Régional : Philippe ROUZIERES  
4 secteurs (Cantal, Issoire, Drôme Ardèche, Pays de Savoie)  
Environ 100 jeunes garçons et filles. (Académies mixtes).  
Projet d'ouverture d'une Académie sur le secteur Berjallien et sur le Pays de Loire / Haute Loire.  
Réunion de rentrée prévue le 26 septembre en visio-conférence.

↳ Sélections Jeunes (Pierre GRANGE) :

Le Responsable Technique pour les Sélections est Philippe ROUZIERES.

- Les Féminines (Elu responsable : Marc LAVIALLE)

Calendrier des féminines : tournoi SEVEN puis tournoi libre.

- U18 Seven : 22 septembre un rassemblement par MO

- U18 Seven : Tournoi Ligue 29 septembre (objectif : sortir 2 équipes AURA pour fin de saison)

- U18 à XV : 24 octobre Préparation Equipe Ligue

3 novembre Tournoi Inter-Ligues Zone Est

15 décembre Stage Zone Est (Préparation Top 100 prévu du 21 au 24 02 2019 à Marcoussis)

-U20 : 06 et 07 octobre Stage Zone Est (préparation au Top 100 prévu du 15 au 18 novembre à Marcoussis.

- Les Garçons (Elus responsables : Christian MARTIN et Jean-Pierre CHANEL)

Sélections H : U18 : 1<sup>er</sup> tour Amicale des 6 Nations les 23 et 24 mars avec 4 équipes : (Nouvelle Aquitaine, Occitanie, AuRA, Ile de France)

Le Tournoi de l'AT6N est agréé par la FFR, pour cette catégorie d'âge.

Les frais du premier tour sont à la charge des Ligues.

Le Tournoi final à Marcoussis est pris en charge par la FFR

Il est prévu un stage de préparation pendant les vacances scolaires de février 2019

↳ Centres de suivis, ex-CET : (Pierre GRANGE)

4 secteurs géographiques sont conservés (1 par Maison d'Ovalie).

Prochain rassemblement mixte U15 pendant les vacances de Toussaint.

↳ Développement : milieu scolaire, EDR, rugby à 7, rugby à 5 : (Gérard BERTIN)

Toutes les Commissions du Développement sont au travail.

La difficulté est de savoir sur quoi on s'engage exactement. Parce que les idées sont là, mais nous sommes dans l'inconnu quant aux ressources financières et humaines qui peuvent être affectées à ces Commissions.

Milieu Scolaire : Les réunions de travail de mise en place se succèdent.

EDR : Les réunions se succèdent aussi. Semaine nationale du 15 au 23 septembre. Réunion des Référents Départementaux EDR le 6 octobre à Chaponnay.

↳ Formation (formations fédérales, formations d'Etat, jouer en Sécurité, protocole 1ères lignes :

L. BONNET : Formation des éducateurs : C'est le grand chantier de l'été. Les référents des Comités Départementaux ont été désignés ainsi que les secrétaires de Maisons de l'Ovalie.

- CTS chargé de la formation à la Ligue : Patrice FROMENT

- La Commission continue à se structurer en fonction des besoins.

- Formation Continue (remplace le recyclage) Mise en place octobre / novembre 2018

- Idem pour le CQP, le catalogue de proposition est en cours d'établissement (octobre / novembre 2018). Les agréments ont été reçus tout récemment.

- Formation d'Etat : coordinateur DEJEPS Lilian ROSTAING.

(Voir PIECE JOINTE N°4)

## **9. Commissions Régaliennes, mise en place définitive et validation :**

P. CARRE : mise en place longue et laborieuse mais quasiment terminée. Il reste quelques problèmes à adapter, avec le Service Juridique de la FFR.

Commission de Discipline : version n° 18

Commission des Règlements : version n° 19

Commission d'Appel : version n° 21

Total : 71 personnes qui vont travailler avec un rythme hebdomadaire pour la Commission de discipline. La FFR a rajouté des contraintes, notamment sur les visio-conférences qui doivent se dérouler obligatoirement avec la visio-fédérale pour des raisons de sécurisation du système et sur les périodes d'utilisation.

Les aménagements (salle de visio) sont tous fonctionnels, après travaux dans les 4 maisons de l'Ovalie. Toutes les Commissions sont constituées et harmonisées.

La mise en place des Commissions Régaliennes est validée à l'unanimité des membres présents.

## **10. Point sur la Trésorerie, Budgets prévisionnels, coûts clubs, dossiers divers, et validation :**

Gérard AMBLARD précise que tous ces points seront évoqués lors du prochain Comité Directeur en décembre 2018.

## **11. Bénévolat et Récompenses :**

Catherine MUNOZ présente cette Commission en cours de construction :

Membres déterminés à ce jour : Patrick CELMA, Patrick CARRE, Gérard AMBLARD, René PORTAY, André BERARD, Jean Claude LUNEL, Georges FOURNIER, François MEGARD

Il faut également 1 interlocuteur par Comité Départemental pour la coordination.

Elle rappelle que les médailles FFR font l'objet d'une liste établie par cette dernière.

Pour les médailles de Ligue, l'idéal serait de fonctionner sur dossiers de demande remplis par les clubs, vérifiés et validés par le Comité Départemental auquel le club est rattaché avant validation finale par la Commission.

Pour conserver un service de proximité, volonté de faire les remises par secteur géographique (départemental ou bi-départemental) en collaboration avec les Comités Départementaux.

Le modèle de dossier est en cours d'élaboration. Il sera transmis dans la semaine aux membres de la Commission pour validation avant envoi pour information aux clubs et aux Comités Départementaux et mise en ligne de ce document sur le site de la Ligue.

## **12. Partenariat, Evènementiel :**

Cette Commission est pour l'instant constituée de 3 salariés encadrés par G. CHAPELLE.

Evènementiel : Ligue / voyage partenaire. Travail actuel sur le match France / Nouvelle Zélande à Grenoble (rencontre avec le Trésorier de la FFR).

Partenariat : fiche de présentation en cours d'élaboration.

Communication : travail en cours sur des plaquettes, une boîte à outils de documents uniformisés.

Les personnes qui s'étaient inscrites sur cette Commission vont être contactées et d'autres peuvent s'inscrire. Il existe toujours sur la MO Chaponnay et Alpes le système de location des salles à des organismes extérieurs. Ce système va s'étendre sur les 2 autres maisons de l'Ovalie.

Une rencontre est prévue la semaine prochaine avec la FFR pour France 2023 puisque 2 sites de notre Ligue ont été retenus.

## **13. Site Internet :**

Marketing / mise à jour du site

Le site actuel fonctionne, mais il s'agit d'un site transitoire, en attente du site proposé par la FFR.

Ce nouveau site devra être mis en ligne en novembre. Une bascule sera faite à ce moment-là.

## **14. POS de la Ligue : intervention de Stéphane ROUX du Cabinet AMNYOS :**

L. BONNET rappelle la méthodologie appliquée sur le POS de la Ligue à ce jour, et que le projet fédéral est accessible sur le site de la FFR.

S. ROUX : le cabinet AMNYOS (retenu par la FFR) est en appui de la Ligue AuRA pour l'établissement du POS depuis quelques jours. (Voir PIECE JOINTE N°5)

## **15. Questions diverses :**

M. LEVENT : question et inquiétude sur les finances. Réunion le 27 septembre avec les responsables universitaires. Que leur dire ?

G. AMBLARD : une décision est à prendre avant le 27/09. P. CELMA s'engage à donner réponse d'ici là à Michel LEVENT

J. GARDON : La suppression de 204 cadres techniques d'Etat est annoncée en AuRA. Suite aux nombreuses disparitions des financements, la Ligue ne pourra pas payer les 5 conseillers d'Etat... Dans les 2 ans, les Conseillers Techniques d'Etat vont perdre leur statut de fonctionnaire. Les DRJS vont disparaître également. Il faut prendre conscience des conséquences.

J. BESSIERE demande ce qu'on peut faire.

J. GARDON souligne que, par exemple, pour le handball, un courrier de soutien a été envoyé aux plus hautes instances.

P. CELMA annonce que la Commission Informatique a été confiée à Philippe CHAROUSSET.

Ce point sera abordé plus en détail lors de la prochaine réunion du Comité Directeur.

JP VAISSIERE, Représentant l'UCRAF, se présente rapidement, présente l'Association et précise qu'il sera présent à tous les prochains Comités Directeurs.

La séance est levée à 13h

Le Secrétaire Général

Patrick Carré